

Image not found or type unknown



ABANDON DE CHANTIER DU CONSTRUCTEUR

Par **yoyo974**, le **17/01/2013** à **09:41**

Bonjour.rnrnMon constructeur a abandonne ma construction. Je lui ai envoyé une mise en demeure qu'il n' a jamais réceptionner et j' ai fait un constat d' huissier . Est ce que je peux faire terminé ma construction par une autre société ? Ou passer devant un juge? . rn rnA bientôt.